



Conseil de quartier
Chutes-Montmorency



Rapport annuel 2025

Table des matières

1. Mot de la présidente	3
2. Présentation du conseil de quartier des Chutes-Montmorency	3
2.1 Description générale d'un conseil de quartier	3
2.2 Conseil de quartier des Chutes-Montmorency	4
2.3 Membres du conseil de quartier	4 - 5
2.4 Limites territoriales du quartier	6
3. Fonctionnement du conseil de quartier	7
3.1 Les assemblées	7
3.2 Les activités des membres	7
4. Demandes d'opinion	8
5. Demandes des citoyennes et des citoyens	8
6. Plan d'action	8
7. Principales résolutions	9 - 10
8. États financiers	11
8.1 Bilan	11
8.2 États des résultats	11

1. Mot de la présidente

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel et les états financiers du conseil de quartier des Chutes-Montmorency pour l'année 2025.

Au cours de la dernière année, le conseil de quartier n'a pas pu siéger durant plusieurs mois car le quorum n'était pas atteint. Les gens ont répondu en grand nombre au deuxième appel de candidatures en septembre 2025 car nous sommes alors passés de 2 à 9 administrateurs. Ce conseil de quartier renouvelé est très représentatif de la population par la diversité de ses membres.

En seulement trois mois, un plan d'action a été rédigé et il a été adopté en janvier dernier. Des comités se sont formés pour différents sujets, dont la page Facebook et la biodiversité. Le conseil de quartier a même réussi, malgré les très courts délais, à déposer une demande de subvention dans le cadre du programme ; « Initiatives en faveur de la biodiversité ».

Je veux remercier monsieur Steven Melançon pour son implication de plusieurs années auprès du conseil de quartier. Madame Éliisa Verreault, nouvellement élue, a pris le relais à nos réunions. Je la remercie de son écoute et son engagement. Le soutien des conseillères en consultations publiques a été très important pour nous aider à former ce nouveau conseil de quartier et répondre à nos nombreuses questions sur le fonctionnement des conseils de quartier. Sans elles la tâche aurait été colossale.

Lors des assemblées, lorsque je vous regarde tous autour de la table, j'éprouve de la fierté de l'équipe que nous formons avec sa complémentarité, son enthousiasme et son implication. Merci infiniment.

Martine Breton

Présidente

2. Présentation du conseil de quartier des Chutes-Montmorency

2.1 Description générale d'un conseil de quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif créé à la demande des citoyennes et des citoyens d'un quartier et qui a pour but de les représenter. Interlocuteur privilégié de la ville en matière de consultation des citoyens du quartier, le conseil de quartier a pour mission, dans un esprit de collaboration avec la ville, de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions municipales qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier émet des recommandations ou des avis sur des questions d'urbanisme ou diverses questions touchant le quartier, lesquelles lui sont soumises par une instance décisionnelle. Il tient des consultations publiques, transmet aux instances décisionnelles des avis sur toutes questions touchant le quartier qu'il juge pertinentes et bonifie l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

2.2 Conseil de quartier des Chutes-Montmorency

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency se réunit habituellement le troisième mercredi de chaque mois, sauf pendant la période estivale. La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant le site internet de la Ville sous la rubrique Participation citoyenne.

D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la page Facebook du CQCM et la distribution d'avis directement aux portes des personnes concernées par le projet lors de la tenue d'une consultation publique, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3 Membres du conseil de quartier

Le conseil d'administration offre dix postes électifs (quatre postes femmes, quatre postes hommes et deux postes neutres), accessibles aux personnes qui résident le quartier. Ils sont élus par la population et leur mandat est d'une durée de deux ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas la même année.

Le conseil d'administration peut s'adjoindre une à trois autres personnes nommées par cooptation. Celles-ci peuvent être des personnes qui résident le quartier ou des personnes qui représentent un organisme, un commerce ou une institution du quartier.

Membres du conseil d'administration au 24 avril 2024

Nom	Titre	Mandat
François Godin	Vice-président	Fin AGA 2025
Bobby Léger	Trésorier	Fin AGA 2025
Nancy Bolduc	Administratrice	Fin AGA 2026

Lors de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024, comme il n'y avait pas de quorum, il n'y a pas eu d'ouverture de scrutin pour élire des nouveaux membres au conseil de quartier. Il a été décidé de tenir une assemblée générale spéciale en septembre 2024.

Membres du conseil d'administration au 18 septembre 2024

Nom	Titre	Mandat
François Godin	Président	Fin AGA 2025
Nicolas Renard	Vice-président	Fin AGA 2026
Christian Yapo	Secrétaire	Fin AGA 2026
Bobby Léger	Trésorier	Démission janvier 2025
Audrey Croteau	Administratrice	Fin AGA 2026
Nancy Bolduc	Administratrice	Démission janvier 2025

Membres du conseil d'administration au 16 avril 2025

Nom	Titre	Mandat
François Godin	Président	Démission septembre 2025
Nicolas Renard	Vice-président	Démission septembre 2025
Christian Yapo	Administrateur	Fin AGA 2026
Audrey Croteau	Administratrice	Fin AGA 2026

Lors de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2025, comme il n'y avait pas de candidatures déposées, il n'y a pas eu d'ouverture de scrutin pour élire des nouveaux membres au conseil de quartier. Il a été décidé de tenir une assemblée générale spéciale le 17 septembre 2025.

Membres du conseil d'administration au 17 septembre 2025

Nom	Titre	Mandat
Martine Breton	Présidente	Fin AGA 2027
Marc St-Louis	Vice-président	Fin AGA 2027
Audrey Croteau	Secrétaire	Fin AGA 2026
Amélie Marcoux	Trésorière	Fin AGA 2027
Jacques Morency	Administrateur	Fin AGA 2026
Samantha Vachon	Administratrice	Fin AGA 2026
Pépin Faye	Administrateur	Fin AGA 2027
Bernard Abraham Atse	Administrateur	Fin AGA 2027
Christian Yapo	Administrateur	Fin AGA 2026

Membre sans droit de vote

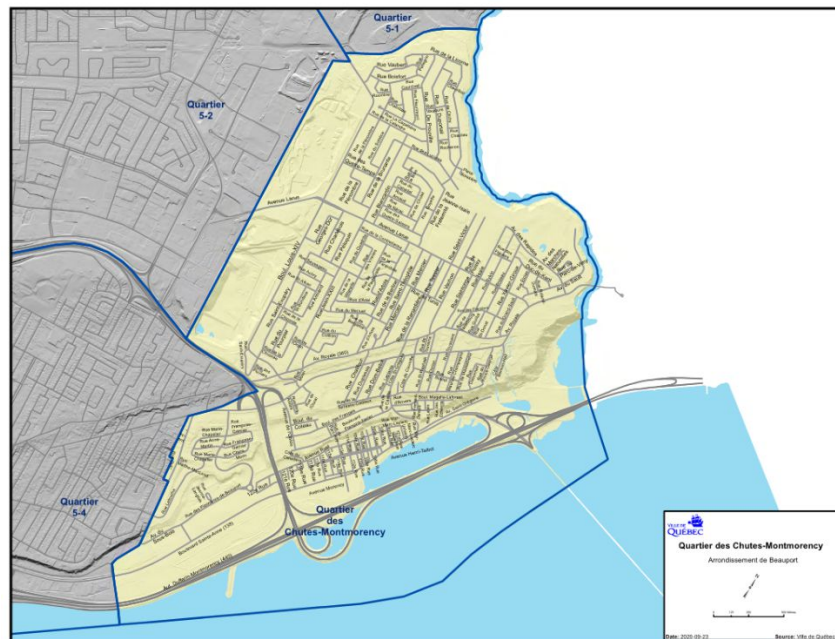
Nom	Titre	Mandat
Steven Mélançon	Conseiller municipal district Chute-Montmorency-Seigneuriale	Terminé le 2 novembre 2025
Élisa Verreault	Conseillère municipal district Chute-Montmorency-Seigneuriale	Débuté le 2 novembre 2025

Le conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency-Seigneuriale, est invité à toutes les assemblées. Il donne suite aux demandes soumises par le conseil de quartier pour ce qui est des questions relevant de l'arrondissement de Beauport. Il n'a toutefois pas de droit de vote.

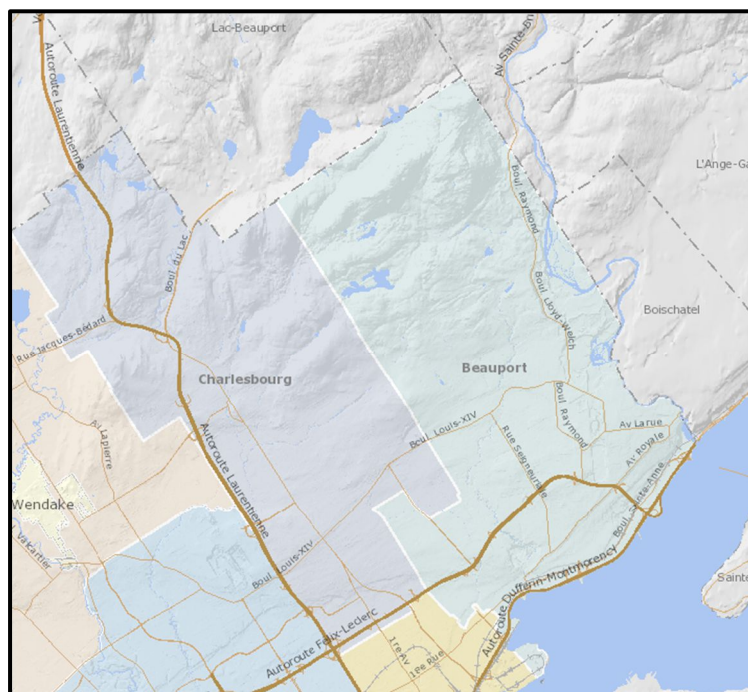
Marie Lagier et Alexandra Mauger ont agi à titre de conseillères en consultations publiques. Le rôle de conseiller(ère) est d'assurer que les démarches amorcées par le conseil de quartier lors des séances respectent les normes établies et de rapporter nos décisions auprès de l'administration municipale.

2.4 Limites territoriales du quartier des Chutes-Montmorency

Les limites de territoire du quartier des Chutes-Montmorency sont illustrées sur la carte ci-dessous. Nous pouvons y remarquer certains éléments distinctifs de notre quartier : le secteur historique, la chute Montmorency et le fleuve Saint-Laurent.



Le quartier Chutes-Montmorency (5-3) fait partie de l'arrondissement Beauport, qui est illustré sur la carte suivante.



Comme le démontre la carte, ce quartier est situé à l'extrême est de la ville, en bordure du fleuve Saint-Laurent.

3.0 Fonctionnement du conseil de quartier

3.1 Les assemblées

En 2025, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency a tenu sept (7) rencontres régulières tenues au Centre communautaire des Chutes. Un procès-verbal est rédigé après chacune de nos séances. Il contient l'ordre du jour, les questions et commentaires du public, les suivis des divers dossiers, les résolutions, les interventions du conseiller municipal, la correspondance et la trésorerie.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la Ville de Québec à l'adresse : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/chutesmontmorency/index.aspx

3.2 Activités des membres

Pendant l'année, selon leur intérêt et leur disponibilité, plusieurs membres du conseil de quartier ont participé ou assisté à diverses formations, présentations, comités ou activités.

- Assemblée publique de consultation concernant le CVSME
- Initiation à l'urbanisme
- Formation : Mandat et fonctionnement d'un conseil de quartier
- Séance d'information sur le Centre de relation avec les citoyens (311)

Table de concertation vélo des conseils de quartier

Ce comité se rassemble en virtuel une fois par mois pour discuter des enjeux des cyclistes et projets de réfection de rues afin de sensibiliser la Ville à aménager des voies cyclables pour le transport actif. Pour ce qui est de notre quartier, l'enjeu principal demeure les voies cyclables discontinues. M. Marc St-Louis et Mme Audrey Croteau de notre conseil forment ce comité.

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Monsieur Carl Bouchard est le représentant du conseil de quartier pour assister aux rencontres mensuelles du CVAP. Les enjeux sont la qualité de l'air et l'augmentation du transport lourd par camions du projet de transformation du port de Québec en un port de conteneurs. Lors des rencontres mensuelles du conseil de quartier, il nous fait rapport des sujets ou enjeux soulevés aux rencontres du CVAP.

Comité sécurité routière

Aucun comité est présentement formé et son rôle n'est pas encore déterminé.

Comité visibilité du conseil de quartier

Mme Amélie Marcoux et M. Jacques Morency de notre conseil composent ce comité. Ils assurent l'administration de la page Facebook du conseil de quartier. Ils assureront aussi la promotion et la diffusion des activités du conseil de quartier.

Comité sur la biodiversité du quartier

Ce comité travail à la réalisation de projets de mobilisation et de sensibilisation à la biodiversité. Ce programme vise à soutenir l'atteinte des objectifs de la Stratégie en_faveur de la biodiversité 2025-2040 et du projet de Région de biosphère de Québec. Mme Amélie Marcoux et Mme Martine Breton de notre conseil forment ce comité.

4.0 Demandes d'opinion

Le 19 février 2025, le conseil de quartier a tenu une consultation publique concernant l'hébergement touristique commercial dans le quartier des Chutes-Montmorency. Lors de cet événement, il y a eu présentation du projet de modification du règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53145Mb, R.C.A.V5.Q.338.

En mai 2025, une consultation publique a été tenue concernant une modification au règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53084Mb, R.C.A.5V.Q. 348. Permettre plus de logements au 2374, boulevard des Chutes.

En juin 2025, une consultation publique et écrite a été tenue concernant une modification au règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53141Mb, R.C.A.5V.Q. 351. Projet résidentiel au 56-68, avenue Ruel.

En août-septembre 2025, une consultation publique et écrite a été tenue concernant un projet de règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 52110lp, R.V.Q. 3384. Projet 665-765, rue Margaret-Fraser : autoriser l'entreposage intérieur dans la zone

Lors de ces consultations publiques, le conseil de quartier n'a pu formuler un avis d'opinion faute de quorum.

5.0 Demandes des citoyennes et des citoyens

Il s'agit d'un sujet statuaire présent à l'ordre du jour de chaque assemblée, soit une période pendant laquelle le public peut poser des questions et exprimer des préoccupations au conseil de quartier.

15 octobre 2025

- M. Jean-François Charrette questionne l'état des travaux près du Irving sur le boulevard des Chutes.
- Mme Micheline Boutin mentionne que la rue de la Terrasse-Cadieux doit être entretenue du côté sud. Des trottoirs doivent être refaits et des branches doivent être coupées, mais ce n'est pas une opération qui sera entreprise à l'automne.
- Mme Micheline Boutin mentionne que lorsqu'on appelle au 311 pour faire une demande à la Ville, il faut demander le numéro de requête et s'il n'y a pas de suivi, il faut rappeler avec le numéro de requête. Il est également possible de transmettre ce numéro de requête au conseiller municipal pour qu'il puisse faire le suivi.

19 novembre 2025

Église de Montmorency devenue l'espace Saint-Grégoire, un citoyen expose la problématique du bruit et du stationnement dans le secteur. La conseillère municipale prend note de la problématique suite aux appels du citoyen au service du 311.

6.0 Plan d'action

Le nouveau conseil de quartier élu le 17 septembre 2025 a en sa possession le projet de plan d'action des anciens administrateurs, même si celui-ci n'avait pu être adopté en 2025, faute de quorum. Le conseil de quartier travaillera son propre plan d'action qui devrait être déposé au début de l'année 2026. Une rencontre de travail a eu lieu en décembre pour élaborer celui-ci.

7.0 Principales résolutions

Résolution 25-04-03 concernant le réaménagement du boulevard Louis XIV entre la rue de la Sérénité et l'avenue Larue. Extrait du procès-verbal de la rencontre régulière du 19 novembre 2025.

Attendu que la Ville de Québec a tenu une séance d'information concernant le Centre de valorisation des surplus de matériaux excavation et centre de traitement des sols contaminés (CVSME) le 30 avril 2024;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 24 mars 2025 sur le même sujet;

Attendu que la Ville a indiqué aux citoyens que le projet du CVSME ira de l'avant et n'est pas sujet à approbation référendaire;

Attendu que le Conseil de quartier n'a pas été sollicité lors de ces consultations, bien que les résidents les plus touchés par le projet se trouvent dans le quartier des Chutes Montmorency;

Attendu qu'une administratrice du conseil de quartier a été présente lors des séances du 30 avril 2024 et du 24 mars 2025 à titre de résidente et a pu entendre l'ensemble des préoccupations soulevées quant à ce nouveau projet;

Attendu que la Ville a expliqué les mesures d'atténuation qu'elle compte mettre en place pour atténuer les impacts chez les résidents concernant le CVSME;

Attendu que les citoyens ont, lors de ces deux séances, soumis plusieurs problématiques déjà existantes dans le quartier qui n'ont jamais été résolues et qui s'additionnent aux nouvelles nuisances qui seront causées par le CVSME;

Attendu que parmi ces problématiques déjà existantes figure le camionnage lourd sur le boulevard Louis XIV, entre le boulevard Lloyd Welch et l'avenue Larue;

Attendu que les centaines de camions empruntant cette artère engendrent du bruit, beaucoup de poussière et affecte la qualité de l'air et de vie chez les résidents environnants;

Attendu que l'achalandage sur cette portion du boulevard Louis XIV est au surplus causé par l'augmentation de la circulation provenant de la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval désirant se rendre à l'autoroute;

Attendu que cette portion du boulevard Louis XIV est une source de danger pour les cyclistes puisqu'aucun lien cyclable ne permet de relier le secteur de Courville au Centre de Plein Air de Beauport ou au Corridor des Beauportois;

Attendu qu'il s'agit également d'une source de danger pour les utilisateurs du RTC;

Attendu que le boulevard Louis XIV, à partir de la rue de la Sérénité jusqu'à l'avenue Larue, n'est plus un boulevard au sens strict du terme, c'est-à-dire qu'il est muni d'une seule voie de circulation dans chaque direction et qu'il s'agit d'une artère bordée de résidences d'un quartier résidentiel;

Attendu qu'un représentant de la Ville présent lors de la séance du 24 mars 2025 a mentionné que la Ville connaissait la problématique reliée à la circulation et au camionnage lourd dans ce secteur et qu'elle analysait les options pour l'aménagement d'une nouvelle route;

Attendu que l'aménagement d'une route à l'intérieur même du nouveau projet du CVSME permettrait de résoudre plusieurs préoccupations mentionnées ci-dessus et permettrait d'envisager un réaménagement aux pourtours du Centre de Plein Air de Beauport.

Le Conseil de quartier des Chutes Montmorency recommande :

- une analyse globale au niveau de l'aménagement du boulevard Louis XIV entre le boulevard Lloyd Welch et l'avenue Larue;
- le prolongement du boulevard Lloyd Welch ou l'aménagement d'un nouvel axe routier permettant de relier la zone industrielle de Beauport sans devoir passer dans le quartier résidentiel se situant entre la rue de la Sérénité et l'avenue Larue sur le boulevard Louis XIV; - une interdiction de camionnage lourd sur le boulevard Louis XIV entre la rue de la Sérénité et l'avenue Larue;
- l'aménagement d'un lien cyclable permettant de relier l'avenue Larue au Centre de Plein Air de Beauport et au Corridor des Beauportois.

8.0 États financiers

8.1 Bilan au 31 décembre 2025

Actif à court terme	
Encaisse	2 698.55 \$
	<hr/>
Actif total	2 698.55 \$
Passif à court terme	
Paiement dû secrétaire de rédaction	145.00 \$
	<hr/>
Passif total	145.00 \$
	<hr/>
Actif net	2 553.55 \$

8.2 États des résultats du 1 janvier au 31 décembre 2025

Revenus	
Subvention de fonctionnement	0 \$
	<hr/>
Total des revenus	0 \$
Dépenses	
Frais mensuels de la Caisse	50.40 \$
Frais secrétaire de rédaction	0 \$
	<hr/>
Total de dépenses	50.40 \$